



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE 2 : HDR - COLLÈGE UNIQUE

SCRUTIN DU 4 FÉVRIER 2020

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE 2 :
HDR - COLLÈGE UNIQUE

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	6
Inscrits	202
Votants	130

Taux de participation	
Votants / Inscrits	64,36%

Suffrages à déduire	7
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	123
-------------------------------------	------------

Quotient électoral	20,5
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Résister, Rassembler, Reconstruire ; pour une université de service public, solidaire et démocratique	19	0	19	1	1
Agissons pour une autre université	52	2	11	1	2
Ensemble pour une université humaine, ouverte et ambitieuse	52	2	11	1	3
Total	123	4	41	3	6

Conformément à l'article D. 719-21 du code de l'éducation, "En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus"



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE 2 : HDR - COLLÈGE UNIQUE

SCRUTIN DU 4 FÉVRIER 2020

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE 2 :
HDR - COLLÈGE UNIQUE

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Résister, Rassembler, Reconstruire ; pour une université de service public, solidaire et démocratique	Nathalie DROIN
Agissons pour une autre université	Olivier POLITANO
	Isabelle MOINE-DUPUIS
Ensemble pour une université humaine, ouverte et ambitieuse	Mireille MONNIER
	Pierre ANCET
	Sandrine ROUSSEAU

Fait à Dijon, le 7 février 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,